



Communiqué du 23/04/2026

# **Le premier collectif vétérinaire antispéciste appelle à une révolution éthique de la profession**

## **Résumé**

Le collectif est né de la rencontre d'Amélie de Vaissière et de Sylvain Maîtrehenry, deux vétérinaires antispécistes et sentientistes, positions idéologiques encore très minoritaires au sein de la profession. Leurs objectifs : rassembler les vétérinaires partageant la même philosophie pour créer un espace d'échange, de soutien et de réflexion collective et initier une transformation profonde de la pratique vétérinaire.

## **Une première déclaration collective**

Après plusieurs mois de concertation, Sentivet publie une déclaration collective à l'attention de la profession et du public. Celle-ci condamne l'exploitation des êtres sentients, appelle à un profond changement des pratiques vétérinaires, et souhaite inspirer et soutenir une nouvelle génération de vétérinaires pour qui les animaux ne seraient plus objets mais sujets de soin.

## **Un appel à une réflexion commune**

Le collectif a pour ambition de contribuer à faire évoluer les pratiques de la profession, en plaçant la reconnaissance de la sentience des autres animaux au cœur de la déontologie vétérinaire.

## **Citations**

«C'est une grande joie que ce collectif existe, que la profession s'exprime enfin sur ce sujet [le spécisme], et vienne soutenir les autres collectifs et associations antispécistes. Le soutien vétérinaire manquait !» Amélie de Vaissière, cofondatrice de Sentivet.

«Historiquement, la profession vétérinaire a toujours été ancrée dans le système spéciste. C'est important de pouvoir montrer qu'une partie des vétérinaires souhaitent un changement radical dans la prise en compte des individus sentients.... » Sylvain Maîtrehenry, cofondateur de Sentivet

## Chiffres clés

Le 22 avril 2026, 10 jours après sa mise en ligne, la déclaration du collectif récoltait déjà 45 signatures vétérinaires, et plus de 700 soutiens d'alliés.

## Liens

Sentivet : <https://sentivet.fr>

Déclaration : <https://sentivet.fr/declaration>

Kit de communication : <https://sentivet.fr/comkit>

Contact presse : [contact@sentivet.fr](mailto:contact@sentivet.fr)

Nous nous engageons à répondre dans les 7 jours.